



**Complément d'avis n° 2024/01
relatif à l'accréditation de
l'École supérieure d'ingénieurs en innovation technologique
de l'université de Rouen**

Objet

Injonction émise dans l'avis n°2024/01 concernant la transmission d'un plan d'actions portant sur la fin de la convention de partenariat avec l'INSA de Rouen, la fin du mandat du directeur de l'école, le déploiement d'un conseil de perfectionnement et sur un plan de recrutement du personnels administratifs et enseignants.

- Vu la demande présentée par l'École supérieure d'ingénieurs en innovation technologique de l'université de Rouen ;
- Vu le rapport établi par Gilles SAINTEMARIE (membre auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 10 juin 2025 ;

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission prend acte **avec réserves** du rapport à injonction transmis par l'école.

Complément d'avis délibéré et approuvé en séance plénière à Paris, le 10 juin 2025.

La présidente
Claire PEYRATOUT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Peyratout', is written over a horizontal blue line.